

Comptes 1999

Bilan

Nos	Actif	1998	1999	Nos	Passif	1998	1999
1010	Poste	5'459.55	10'967.30	2100	Capital de dotation	10'000.00	10'000.00
1021	Banque (compte-courant)	16'566.15	6'296.45	2121	Fonds de réserve (*)	202'513.30	205'020.40
1022	Banque (compte épargne)	27'507.30	27'704.75	2191	Bénéfice de l'exercice	2'107.10	-
1062	Impôt anticipé	5'087.40	2'492.65				
1130	Titres	160'000.00	159'130.65				
1591	Perte de l'exercice	-	8'428.60				
	Total de l'actif	214'620.40	215'020.40		Total du passif	214'620.40	215'020.40

Compte d'exploitation

Nos	Charges	1998	1999	Nos	Produits	1998	1999
4453	Frais bancaires	116.65	548.70	6650	Intérêts actifs	7'234.40	7'122.15
4640	Participation "camp du Centre IMC"	5'000.00	15'000.00				
4720	Taxes CCP	10.65	2.05				
4	Total des charges	5'127.30	15'550.75	6	Total des produits	7'234.40	7'122.15
	Résultat de l'exercice	2'107.10	-8'428.60				

(*) Les dons reçus en 1998 sont comptabilisés au 31.12.1998 dans le compte "2121 Fonds de réserve" pour un montant total de Fr. 2'000.--

(*) Les dons reçus en 1999 sont comptabilisés au 31.12.1999 dans le compte "2121 Fonds de réserve" pour un montant total de Fr. 400.--



Expert-comptable diplômé *Patrick Haldimann* Comptable contrôleur de gestion diplômé

Comptabilité
Gestion d'entreprise
Révision
Fiscalité

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 31

Tél. (032) 914 46 14
Fax (032) 914 46 36
TVA 247 993

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION POUR L'EXERCICE 1999

au Conseil de fondation de la

Fondation G.-R. Gabus

La Chaux-de-Fonds

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui m'a été confié, j'ai vérifié les comptes annuels de la fondation précitée arrêtés au 31 décembre 1999.

J'ai constaté ce qui suit :

- Le bilan et le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité.
- La comptabilité est tenue avec exactitude.
- L'état de la fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi pour les évaluations en matière de bilan.

Sur la base de mon examen, je propose d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

La Chaux-de-Fonds, le 17 février 2000.

F I D U H A L

Patrick Haldimann
(réviseur responsable)

Annexe : Bilan au 31 décembre 1999
Compte d'exploitation de l'exercice 1999